

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Mandé, le 8/12/2021

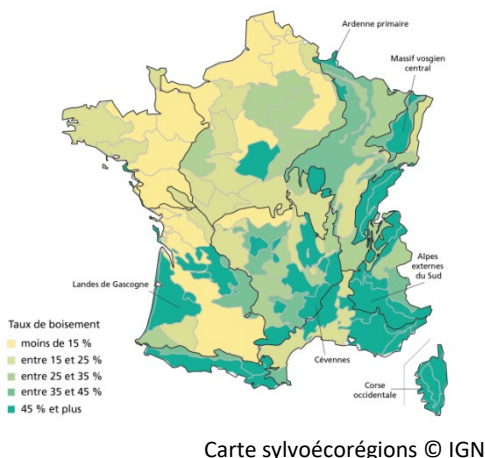
Résultats 2021 de l'Inventaire forestier national Une croissance forestière sous surveillance

Alors que l'observation des changements rapides du territoire et des conséquences sur notre environnement - en particulier forestier - est plus essentielle que jamais, l'IGN publie, comme chaque année, les données de l'Inventaire forestier national. Avec environ 190 espèces d'arbres recensées regroupées en 70 essences et plus de 200 000 relevés floristiques, rappelons que l'inventaire est le seul outil à décrire l'ensemble des écosystèmes forestiers et la ressource en bois des forêts publiques et privées. Ces dernières années, même si la surface forestière augmente, la croissance des arbres victimes de conditions climatiques et sanitaires de plus en plus agressives ralentit, et leur taux de mortalité s'accroît.

Surface, volume de bois, essences, prélèvements, mortalité, etc. des forêts publiques et privées de métropole, l'Inventaire forestier national est l'outil public mis en œuvre sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour connaître la forêt de manière experte et neutre, indépendamment de la gestion des forêts, et sur l'ensemble du territoire national. Il est produit à partir de mesures collectées sur 14 000 placettes d'observation pour les données annuelles d'inventaire, et à partir de 70 000 placettes d'observation, pour celles du Mémento de l'inventaire forestier, synthèse des campagnes menées sur 5 ans.

Résultats de l'inventaire forestier 2021, les points à retenir

> **Une superficie en augmentation** : depuis plus d'un siècle, la superficie forestière métropolitaine augmente d'environ 80 000 ha par an (soit huit fois la superficie de Paris); une extension qui se produit notamment en Bretagne et dans la zone méditerranéenne. En 1908, la forêt française couvrait 19% de la métropole, avec près de 10 millions d'hectares. Elle en couvre désormais 31% avec 17,0 millions d'hectares. C'est l'occupation du sol la plus importante après l'agriculture qui couvre plus de la moitié de la France métropolitaine. Mais cette moyenne masque de fortes disparités. Sept départements ont un taux de boisement inférieur à 10% : la Manche, la Vendée, la Mayenne, le Calvados, le Pas-de-Calais, la Loire Atlantique et les Deux-Sèvres. Quant aux vastes zones géographiques où la forêt domine, elles sont six sylvoécotés (sur un total de quatre-vingt-six) avec un taux de boisement supérieur à 70% : la Corse occidentale, l'Ardenne primaire, les Cévennes, les Alpes externes du sud, le Massif vosgien central, et les Landes de Gascogne.

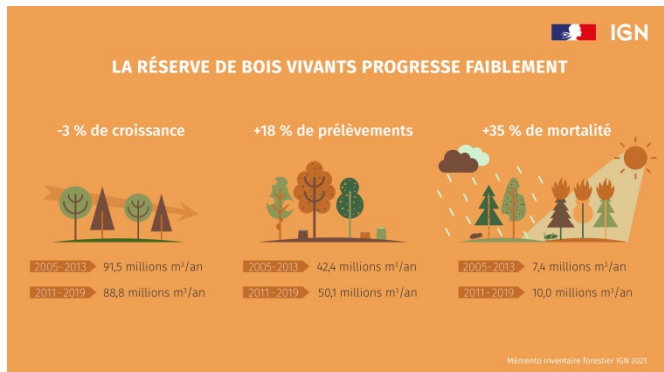


> **Des forêts au trois quarts privées** : les trois quarts de la forêt française métropolitaine (12,7 millions d'hectares) appartiennent à des propriétaires privés. La forêt publique représente l'autre quart. Elle se répartit entre les forêts domaniales (1,5 million d'hectares) et les autres forêts publiques essentiellement communales (2,8 millions d'hectares). Dans l'ouest de la France la part de la forêt privée est nettement plus élevée que la moyenne nationale, elle dépasse même 90% dans les régions Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine et Bretagne.

> **Le 3^{ème} stock de bois européen** : la forêt française constitue une importante ressource renouvelable composée à 64% de feuillus, dont 44% de chênes (pédonculés, rouvre, pubescent et vert). Elle représente le 3^{ème} stock de bois européen derrière l'Allemagne et la Suède. Un stock de bois sur pied qui a connu une très forte progression sur une trentaine d'années, passant de 1,8 milliard de mètres cubes en 1985 à 2,8 milliards de mètres cubes aujourd'hui, soit une croissance de presque 50%. Aujourd'hui, les résultats de la campagne 2020 confirment un ralentissement récent de l'augmentation de ce volume de bois sur pied.

Contacts Presse

Sophie Couturier - Tél : 01 43 98 83 05 - 06 85 31 34 90 - sophie.couturier@ign.fr
Corinne Waechter - Tél : 01 43 98 83 12 - 07 63 85 61 29 - corinne.waechter@ign.fr
Nous suivre sur >> ign.fr - Instagram - Facebook IGNFrance - @IGNFrance - @IGNpresse -



> Une mortalité des arbres en forêt en hausse :

pour dresser le bilan de santé des forêts françaises, les experts de l'inventaire forestier de l'IGN et du Département de la santé des forêts (DSF) du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation observent en continu et produisent divers indicateurs dont le stock d'arbres morts (de moins de cinq ans) et la mortalité des branches dans le houppier des arbres (branches situées autour de la cime). En moins de dix ans, la mortalité des arbres a augmenté de 35%. Sur la période 2005-2013, 7,4 millions de m³ sont morts en moyenne chaque année. Sur la période 2011-2019, cette mortalité annuelle moyenne s'élève à 10,0 millions de m³, notamment à cause de crises sanitaires liées à des

conditions climatiques difficiles pour les arbres (succession de sécheresses) propices à l'expansion géographique de bioagresseurs, en particulier les insectes xylophages comme les scolytes ou les champignons comme la charlarose. Ainsi, le châtaignier (principalement dans le Sud-Ouest et sur le pourtour du Massif central), le frêne (dans le grand quart Nord-Est), le pin sylvestre et l'épicéa commun (dans les régions Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et, dans une moindre mesure, en Auvergne-Rhône Alpes) sont les essences qui présentent les plus forts taux annuels moyens d'arbres morts de moins de cinq ans.

> **Une croissance des arbres en baisse :** le stress hydrique a également une forte influence sur la croissance des arbres qui s'en trouve diminuée. Ainsi, en moins de dix ans, la croissance des arbres affiche une baisse de 3 % : sur la période 2005-2013, la production biologique était de 91,5 millions de m³ en moyenne par an, alors que sur la période 2011-2019, la production atteignait en moyenne 88,8 millions de m³ par an.

> **Prélèvement de bois en hausse :** ces dernières années, si davantage de coupes ont été réalisées pour des raisons sanitaires (hausse des maladies), il n'est cependant pas possible, pour l'Inventaire, d'en quantifier la part chiffrée. Le constat global est qu'en moins de dix ans, le volume de bois coupé en forêt a augmenté de 18%. Sur la période 2005-2013, 42,4 millions de m³ étaient coupés en moyenne chaque année. Sur la période 2011-2019, les prélèvements annuels moyens sont de 50,1 millions de m³.

> **Focus sur les essences secondaires :** les acteurs de la filière forêt/bois s'intéressent de plus en plus aux essences secondaires qui représentent une part non négligeable de la ressource forestière (15%). Pour mieux les mettre en valeur, le Memento produit cette année un focus sur la répartition cartographique de ces essences comme par exemple le merisier recherché par les ébénistes et le pin d'Alep particulièrement présent sur le pourtour méditerranéen.

> Amélioration de l'accessibilité de l'Inventaire forestier

« DataIFN », pour une accessibilité plus simple aux données de l'Inventaire forestier avec possibilité de visualisation et de téléchargement personnalisable, sera disponible sur le site de l'inventaire forestier dès le 8 décembre.

Les évolutions mises en évidence par ces résultats peuvent participer à un diagnostic utile à l'ensemble des pouvoirs publics et de la filière, notamment dans le cadre des travaux des Assises de la forêt et du bois conduits par Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie et Bérangère Abba, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité.

Memento de l'inventaire forestier ; Résultats d'inventaire ; L'IF n°47 sur la santé des forêts disponibles sur > <https://inventaire-forestier.ign.fr/>

À propos de l'IGN

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est un établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés de l'écologie et de la forêt. Sa vocation est de produire, représenter et diffuser des données de référence relatives à la connaissance du territoire national ainsi qu'aux forêts françaises et leur évolution. Les principales données de l'Institut sont disponibles en ligne sur le site Géoportail et depuis 2021 en accès libre et gratuit. Les productions de l'IGN sont tournées vers l'appui aux politiques publiques : environnement, aménagement du territoire, ville durable, prévention des risques, forêt, agriculture, armées. Dans un nombre croissant de domaines, l'IGN développe des productions collaboratives avec des collectivités locales et des communautés d'acteurs publics, privés ou citoyens. Grâce à son école d'ingénieur, ENSG-Géomatique, et à ses équipes de recherche pluridisciplinaires, l'Institut dispose d'un potentiel d'innovation de haut niveau dans de multiples domaines (géodésie, forêt, photogrammétrie, intelligence artificielle, analyse spatiale, visualisation 3D, etc.). L'IGN s'appuie sur près de 1400 agents actifs dans l'ensemble des régions.

Contacts Presse

Sophie Couturier - Tél : 01 43 98 83 05 - 06 85 31 34 90 - sophie.couturier@ign.fr
Corinne Waechter - Tél : 01 43 98 83 12 - 07 63 85 61 29 - corinne.waechter@ign.fr
Nous suivre sur >> [ign.fr](https://www.ign.fr) - Instagram - Facebook IGNFrance - @IGNFrance - @IGNpresse -